

# *Le Pied de fée*

*Le bulletin d'informations de la ville de Lèves*



#149 - novembre - décembre 2019

# 40 ans

École municipale  
de musique  
de Lèves

# CONCERT

23 novembre



RDV le 30 novembre pour le Marché de Noël



Des Conseillers municipaux jeunes ont testé les nouveaux jeux pour enfants aux étangs.



**P4**  
L'école de musique en fête



**P14**  
Retour en images



**P6**  
Pour une circulation apaisée



**P18**  
Vie de la commune et des associations



**P8**  
Travaux et aménagements urbains



**P26**  
Lèvements  
L'agenda des événements



Venez rencontrer le maire autour d'un café à la mairie :

**LES 2 PROCHAINS CAFÉS DU MAIRE :**

- Samedi 09 novembre 2019 de 10h à 12h
- Samedi 07 décembre 2019 de 10h à 12h

**Et le maire et ses adjoints reçoivent toujours en semaine sur RDV : 02 37 180 180 / [contact@leves.fr](mailto:contact@leves.fr)**



Chers Lévois,

Ces dernières semaines ont été rythmées par la rentrée des écoliers. L'Espace Gabriel Loire fonctionne, une 7<sup>ème</sup> classe a été ouverte à l'école maternelle Jean-Pierre Reschœur, accompagnée de la création d'un demi-poste d'atsem supplémentaire, et la première phase des travaux de rénovation de l'école élémentaire Jules Vallain va prochainement commencer.

Quant aux associations, elles ont repris leurs activités, toujours nombreuses et dynamiques, au service de leurs adhérents et permettant ainsi à Lèves d'être animée tout au long de l'année. Les 75 ans de la Libération ont permis de vivre d'intenses moments ensemble.

Pendant ce temps, les travaux routiers se poursuivent dans plusieurs quartiers de la commune. Au total, le territoire de Lèves compte 45 km de voirie, dont 15 km de routes départementales, auxquelles il convient d'ajouter des kilomètres de chemins communaux. C'est autant de surfaces qui nécessitent toute notre attention. Et que l'on doit sécuriser, en priorité pour les piétons, poussettes et fauteuils roulants.

L'automne symbolise pour l'équipe municipale la préparation budgétaire, avec les Orientations budgétaires des trois prochaines années qui seront débattues en novembre, et le vote du Budget Primitif 2020 en décembre. Une 6<sup>ème</sup> baisse consécutive des taux d'impôts locaux est au programme.

Et déjà, nous nous projetons vers les fêtes de fin d'année, avec de nombreux événements culturels et festifs qui nous attendent dans les semaines à venir. Parmi ces événements, un grand concert à l'Espace Soutine, pour célébrer les 40 ans de l'école municipale de musique, qui fait notre fierté collective.

A l'heure où j'écris ces lignes, les jeunes de CM1 sont en pleine campagne électorale pour le Conseil municipal des jeunes. La première année du CMJ a permis de voir des projets concrets aboutir, dont les nouveaux jeux en bois qui viennent d'être installés aux étangs. Nous sommes déjà enthousiastes à l'idée de travailler avec nos nouveaux jeunes élus, qui n'en doutons pas, ne manqueront ni d'idées ni d'imagination pour leur commune.

Votre Maire  
Rémi MARTIAL

# L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN FÊTE

## 1979 : NAISSANCE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

En 1979, Jacky Bonnard créait l'école de musique de Lèves. Après 39 années sous sa direction, Pierre-Emmanuel Dupret, professeur de violon et chef de l'orchestre symphonique, reprend le flambeau en 2018. Ils nous racontent en quelques lignes leurs plus beaux moments.



Pierre-Emmanuel Dupret et Jacky Bonnard.

Tout d'abord, Jacky Bonnard, âgé de 65 ans, revient sur ses souvenirs les plus marquants. Complicé pour lui de choisir tellement il en a plein la tête. Son choix s'arrête sur la municipalisation de l'école en 1983. L'école à l'origine ne comprenait qu'un seul employé municipal, Jacky, puis devant le succès rencontré, le conseil municipal de l'époque a décidé de contractualiser l'ensemble des professeurs.

Il nous raconte également qu'en 2005, l'école de musique a été invitée par la mairie de Paris pour un concert dans les jardins de l'évêché Notre-Dame, moment inoubliable. Puis la

création de l'orchestre symphonique en 1999 fait partie des beaux moments qui lui reviennent en mémoire, et également les concerts des professeurs à la Chapelle d'Aligre et des orchestres en l'église de Lèves.

Quant à Pierre-Emmanuel Dupret, ses meilleurs souvenirs sont les week-ends du jumelage avec Nailsworth, le concert des professeurs du 21 juin 2019, et la préparation du concert des 40 ans de l'école. Il a encore de belles choses à vivre à Lèves et de beaux souvenirs à se créer...

## Fêtons les 40 ans de l'école de musique !

**Samedi 23 novembre**  
20h30 - Espace Soutine

### CONCERT

Les professeurs de l'école de musique de Lèves, les élèves, des anciens professeurs se retrouveront sur scène pour un concert unique.

Concert gratuit, ouvert à tous. Sous réserve des places disponibles.

Réservez vos places auprès de Christelle Cormier : 02 37 180 180 / [espacesoutine@leves.fr](mailto:espacesoutine@leves.fr)



# RETOUR SUR QUATRE DÉCENNIES DE MUSIQUE EN IMAGES

1979-1989



26 juin 1979 : concert d'ouverture de l'école de musique  
Rentrée 1980 : prospectus annonçant les inscriptions pour l'année



1988 : l'Orchestre de l'école de musique et l'Avenir de Lèves donnent un concert à l'occasion de la Sainte-Cécile

1989-1999



12 avril 1994 : 1<sup>ère</sup> prestation du Big Band Jazza Lèves lors du concert des professeurs de l'école



9 juin 1996 : Concert du Lèv' Main's Band à la fête de Lèves

1999-2009



Fête de la musique 2000 : prestation de l'ensemble de "Musiques actuelles", place Nailsworth



9 février 2002 : les enfants du 1<sup>er</sup> cycle interviennent pendant le concert des cuivres

2009-2019



15 janvier 2012 : 1<sup>ère</sup> édition du Concert du nouvel an en l'église Saint Lazare



13 septembre 2014 : l'Harmonie et Cluster animent la commémoration des 70 ans de la Libération de Lèves

# POUR UNE CIRCULATION APAISÉE

Après plusieurs mois d'expérimentations (cf. P2F septembre 2018 #142) et suite au retour d'habitants (cf. P2F mars 2019 #145), la ville a décidé de pérenniser l'extension des zones 30 à la quasi-totalité des rues de la commune, hormis l'avenue de la Paix. Ces zones 30, qui se développent dans de plus en plus de communes, visent à favoriser une circulation apaisée, à mieux partager l'espace public et à sécuriser les piétons.



## INTERVIEW



**Alain ROQUET**  
Adjoint au maire en charge  
de la sécurité

**P2F : Alain Roquet, pourquoi avoir voulu étendre les zones 30 ?**

**AR :** Le sujet de la sécurité routière est devenu une préoccupation majeure des habitants. Je rencontre beaucoup de Lévois qui me font part de leur préoccupation quant à la nécessité de ralentir la circulation, pour la sécurité de tous, à commencer par les enfants ou par les jeunes parents avec

poussette. L'accroissement constant des voitures dans nos villes conduit de plus en plus les élus locaux à étendre les zones 30. Regardons les communes voisines de Lèves qui opèrent les mêmes choix. Seule l'avenue de la Paix, ancienne nationale, fait exception de par sa configuration et son transit important (10 000 véhicules/jour).

**P2F : N'est-ce pas contradictoire avec la polémique récente sur la limitation de vitesse à 80km/h sur les routes départementales ?**

**AR :** Cela n'a rien à voir : sur les routes départementales hors agglomération, seuls les véhicules à moteur roulent, et je comprends que les automobilistes aient pu se sentir pénalisés injustement par la limitation à 80km/h. En ville, il faut prendre en compte les piétons, les poussettes, les fauteuils, les cyclistes, et les nouveaux modes de transports doux qui se développent. En milieu urbain, et particulièrement à proxi-

mité des lieux de vie collectifs, comme les écoles, nous devons être dans un esprit d'espace partagé.

**P2F : Que développez-vous d'autre comme solutions ?**

**AR :** Afin d'accompagner efficacement notre volonté d'apaiser la circulation, nous menons des travaux de sécurisation des routes, avec toujours la même idée, lorsque cela est possible : réduire la largeur de la voirie, et augmenter la largeur des trottoirs. C'est ce qui vient d'être fait par exemple rue de la Chacatière ou encore rue de Longsault sous le pont SNCF et sur le pont de l'Eure. Les passages à sens unique de



la rue du Moulin à vent ou encore de la rue Hoche Allart ont permis des aménagements libérant ou élargissant les trottoirs, permettant ainsi un meilleur confort pour tous.

Nous avons également demandé à la police municipale de maintenir une vigilance importante quant aux délits de vitesse routière, et d'accroître leurs

contrôles de passages non autorisés des camions de plus de 10 tonnes, autre sujet de préoccupation de nombreux Lévois.

Le civisme est l'affaire de tous, et j'appelle chacun à respecter les règles élémentaires de savoir-vivre.



**RÉUNION VOISINS VIGILANTS**  
**le jeudi 07 novembre à 18h30**  
**à la mairie, salle du Conseil,**  
en présence de Mathieu Bernier,  
directeur départemental  
de la Police Nationale.

## Des réalisations pour une ville apaisée



Un nouvel aménagement du pont de l'Eure a été réalisé avec l'élargissement des trottoirs et le rétrécissement de la chaussée pour réduire la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité des piétons.



Des travaux de sécurisation sous le pont SNCF de la rue de Longsault ont été réalisés, ce qui permet une meilleure circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite, tout en régulant mieux le sens prioritaire.



La voirie au niveau du virage de la rue de Longsault, avant le pont SNCF, a été élargie. La reprise des enrobés et le marquage au sol seront effectués prochainement par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir.



La rue du Moulin à vent a connu une réfection des trottoirs libérés pour le passage des piétons et une création d'entrées charretières et d'îlots afin de ralentir la vitesse. Le marquage au sol sera entrepris prochainement.



La rue Hoche Allart a bénéficié d'importants travaux, avec enfouissement des réseaux, et a été mise à sens unique afin de ralentir la circulation et de créer de véritables trottoirs.



Dans le cadre des nouveaux aménagements autour du Champ de foire, la rue de la Chacatière a bénéficié de l'installation d'un plateau afin de limiter la vitesse, d'un rétrécissement de voirie et d'un élargissement des trottoirs.

# LES TRAVAUX

## CHAVANNES / VALLÉE BARON



Après la reprise complète des réseaux humides, les réseaux secs ont commencé à être enfouis.

## SENTE DU PRESBYTÈRE



Un bateau a été posé rue de Josaphat, devant la sente du presbytère, pour faciliter les déplacements des cyclistes et fauteuils roulants.

## JEUX POUR ENFANTS



De nouveaux jeux de plein air en bois ont été montés aux abords des étangs.

## COUASNON



Des travaux de nettoyage complet du Couasnon en centre-ville ont été entrepris.

## *Avenue Victor Schœlcher et parvis de la mairie*



La ville de Lèves, qui souhaite faire jouer sa garantie décennale, est toujours en procédure judiciaire suite à des dégradations constatées sur l'avenue Victor Schœlcher et le parvis de la mairie (cf. P2F #147). Afin de sécuriser l'accès des piétons sur le parvis de la mairie, les services techniques de la ville ont procédé à une réparation provisoire des marches défectueuses.

## MÉMORIAL DE CHAVANNES



Devant le mémorial de Chavannes, une nouvelle barrière a été installée pour donner l'accès au Parcours de mémoire à l'ensemble des promeneurs.

## PARVIS DE L'ÉCOLE



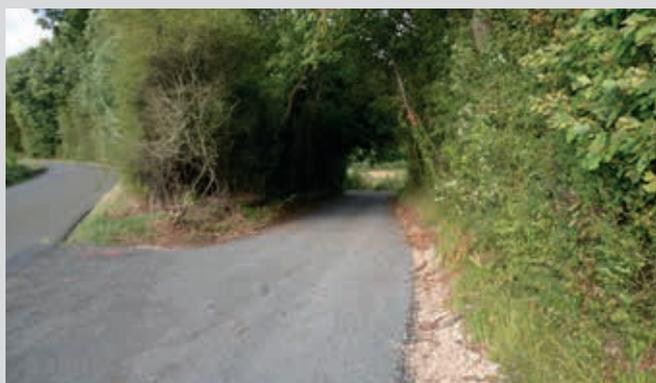
La démolition des anciens bâtiments laisse apparaître une vue dégagée sur l'entrée de l'école et permet un cheminement piéton sécurisé jusqu'à l'Espace Gabriel Loire.

## PÔLE ASSOCIATIF DU MOUSSEAU / SALLES RAYMOND GALLIEN



Suite à l'ouverture de l'Espace Gabriel Loire, l'ancien accueil de loisirs du Mousseau est devenu le Pôle associatif du Mousseau. Cet espace partagé par des associations et les syndicats des agents de la commune accueille notamment la section billard de l'Amicale laïque de Lèves dans deux salles baptisées « Salles Raymond Gallien », mettant ainsi à l'honneur un Lévinois, "l'ami de tous", qui a beaucoup œuvré pour Lèves.

## Rénovation des chemins



Fortement endommagé suite aux intempéries de juin 2018, le chemin de la Butte Verte a été complètement rénové.



Le chemin de la Vallée, situé derrière le cimetière, a été rénové, ainsi que le mur de soutènement qui le borde.

# MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Chartres métropole, collectivité compétente en matière de réseaux, a engagé une modernisation complète de l'éclairage de la voie publique sur l'ensemble de ses communes membres, dans une démarche économique et écologique. La ville de Lèves en profite pour harmoniser ses luminaires.

La modernisation de l'éclairage public implique de changer l'ensemble des luminaires par des lampes leds. Ce changement intervient dans un objectif de développement durable, d'amélioration de la qualité de l'éclairage, et d'économies budgétaires.

La commune de Lèves compte à ce jour 1 051 foyers lumineux. 60 premiers viennent d'être changés, et 150 sont programmés dans les prochaines semaines. L'ensemble des foyers vont être remplacés progressivement.

Chacun des nouveaux luminaires permet de réaliser une économie de consommation de 68% en moyenne, tout en produisant une meilleure qualité d'éclairage au sol, alors que dans le même temps la puissance nécessaire a été réduite de 10% par point lumineux. Cette économie permet de réduire fortement les émissions de CO2.

La ville de Lèves a profité de ce renouvellement complet pour harmoniser l'esthétique sur le territoire communal. Trois types de luminaires ont été choisis, qui auront toutes la même couleur (RAL 6006, colori vert brun, propre aux nouveaux mobiliers urbains de Lèves). Quelques exemples : vous retrouverez le modèle « tweet » avenue Gérard Philipe ou rue de la Chacatière, le modèle « Elyxe » rue Robert Schuman, et le modèle « Montmartre » (adapté aux rues à caractère ancien) rue Hoche Allart.



Luminaires "Tweet"



Luminaires "Montmartre"



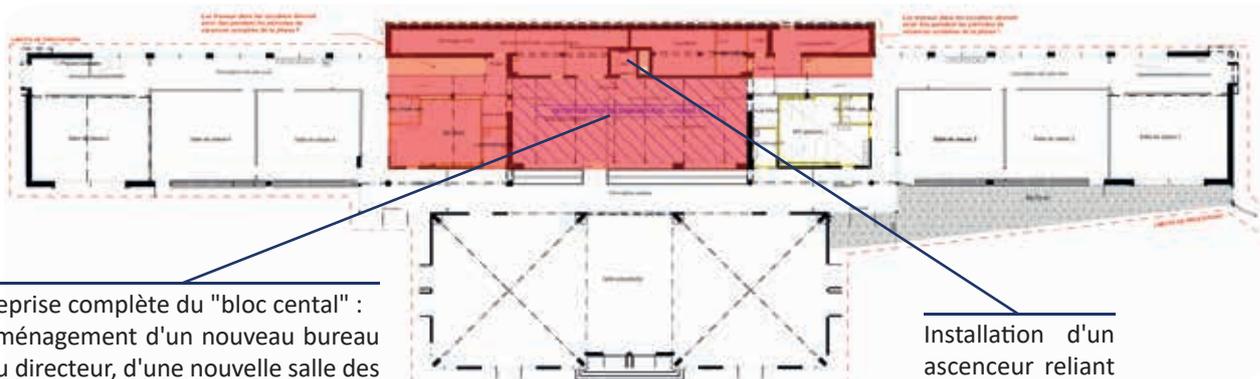
Luminaires "Elyxe"

# RÉNOVATION DE L'ÉCOLE JULES VALLAIN

Après une année 2018 consacrée aux études préalables et au choix du maître d'œuvre par appel d'offre, et une première partie d'année 2019 consacrée à l'élaboration du projet en concertation avec les représentants de la communauté éducative, (cf P2F #147 juillet-août 2019), le projet de rénovation de l'école élémentaire Jules Vallain va rentrer dans sa phase concrète. Les travaux de la première phase vont prochainement démarrer. Sont notamment prévues la reprise d'une grande partie du « bloc central », la pose d'un ascenseur et la création d'une coursive pour relier les deux ailes à l'étage.

## Lancement de la 1<sup>ère</sup> phase des travaux

Vue du rez-de-chaussée



Reprise complète du "bloc central" : aménagement d'un nouveau bureau du directeur, d'une nouvelle salle des professeurs et d'une nouvelle salle de réunion ; création d'un bureau de psychologue scolaire ; modernisation des sanitaires ; amélioration de la circulation entre les deux ailes ; installation d'une nouvelle chaufferie.

Installation d'un ascenseur reliant le RDC et l'étage.

Installation d'une coursive reliant les deux ailes de l'étage avec création d'un sanitaire à chaque extrémité de la coursive.

Vue de l'étage



## Prochaines étapes de la rénovation

### Phase 2

Avril - juin 2020

Modernisation des sanitaires et finalisation des aménagements du bloc central.

### Phase 3

Été 2020

Remplacement des couvertures et isolation thermique de la grande salle polyvalente.

### Phase 4

Vacances scolaires 2020-2021

Rénovation complète des 14 classes de l'étage et du rez-de-chaussée, bloc par bloc.

# EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

## VÉGÉTALISEZ VOS TROTTOIRS



La ville est engagée dans une démarche d'embellissement de la commune et vous invite à vous engager pour jardiner et fleurir vos rues. Pour vous accompagner, ont été mis en place un Comité des fleurs qui se réunit régulièrement, un guide du fleurissement mais aussi une charte de végétalisation des trottoirs.

Avec l'interdiction de l'utilisation des produits chimiques sur la voie publique avec la démarche "zéro pesticides dans nos villes et villages", la ville a franchi un cap pour la protection de la nature. Les traitements thermiques effectués par les services techniques nécessitant davantage de temps, ces derniers ne pouvaient plus à eux seuls entretenir avec efficacité l'ensemble des trottoirs, d'autant plus avec les contraintes budgétaires qui pèsent de plus en plus sur les collectivités locales.

Les habitants sont donc invités à fleurir leurs pieds de clôture et de façade sur le trottoir devant chez eux ; l'occasion pour eux de s'approprier l'espace public et de participer à la vie la commune.

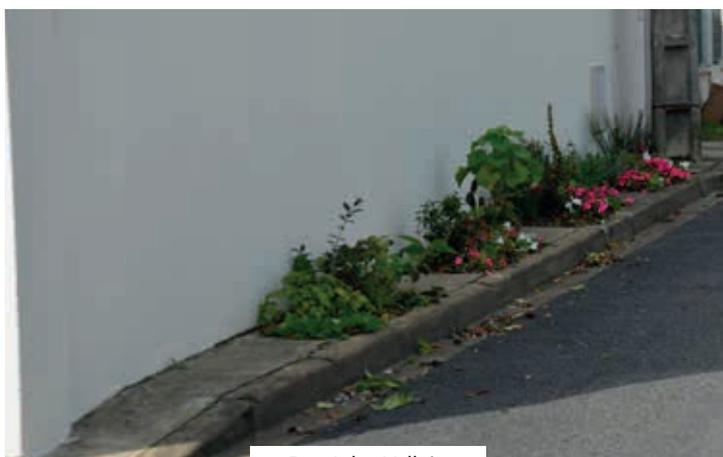
Pour ce faire, la ville a mis en place une "Charte de végétalisation des trottoirs" - sorte de "règle du jeu" - qui permet de clarifier les responsabilités de chacun, de bénéficier de l'accompagnement et des conseils des services municipaux, d'encourager une unité dans le choix des plantes, et de valoriser la nature et la biodiversité sur la commune.

### Rappel de quelques obligations d'entretien des trottoirs

- Sécuriser les trottoirs en cas d'enneigement ;
- Entretien les pieds de clôture et de façade, qu'ils soient ou non fleuris ;
- Entretien les trottoirs et caniveaux, en complément du travail effectué par les services techniques.



Avenue de la Paix



Rue Jules Vallain



Rue du Bout du Val



Retrouvez toutes les informations et bons conseils dans le guide « Ensemble, végétalisons Lèves ».

*Guide à retrouver en mairie ou sur [leves.fr](http://leves.fr) ou en mairie*

Vous souhaitez des informations sur le comité des fleurs, sur la charte de végétalisation, contactez Patrick Le Calvé, premier adjoint à l'aménagement, à la voirie et aux espaces verts au 06 12 27 48 37 / [patrick.lecalve@leves.fr](mailto:patrick.lecalve@leves.fr)

## Participez à la semaine de l'arbre



La ville de Lèves participe à la 2<sup>ème</sup> édition de la semaine de l'arbre organisée par Eure-et-Loir Nature du 16 au 23 novembre 2019.

L'action d'Eure-et-Loir Nature, en partenariat avec La Fédération Départementale des Chasseurs et le Syndicat des Forestiers privés d'Eure-et-Loir est de sensibiliser les habitants à l'arbre, en tant qu'élément naturel, social et culturel.

À cette occasion, une animation à destination des enfants est organisée dans une des classes de l'école élémentaire Jules Vallain, et la commune plantera un arbre, le Sorbier, aux étangs de Lèves.

**Vous êtes invités à venir partager cette plantation  
le jeudi 21 novembre à 14h.**



## Concours des maisons et balcons fleuris



Les lauréats du Concours des maisons et balcons fleuris - édition 2019 ont été récompensés le 30 septembre à la mairie.

# RETOUR EN IMAGES

## PIQUE-NIQUE AUX ÉTANGS



Le 25 août dernier, près de 200 Lévois se sont retrouvés à la grange aux 4 Vents pour un pique-nique convivial avec la participation d'associations qui ont animé la journée.

## FORUM DES ASSOCIATIONS



Le dimanche 8 septembre, les associations avaient donné rendez-vous aux Lévois dans la salle du Complexe sportif Michel Castaing afin de présenter leurs activités et nouveautés pour l'année 2019-2020.

## FÊTE DE L'ABEILLE



Malgré un temps pluvieux, la deuxième fête de l'Abeille du dimanche 30 septembre a accueilli de nombreux visiteurs, venus profiter du Miel de Lèves.

## PIÈCE DE THÉÂTRE



Le 05 octobre dernier à l'Espace Soutine, c'est devant une salle enthousiaste que la Compagnie Comme si c'était vrai a joué une pièce de Feydeau : Le mariage de Barillon.

# 75 ans DE LA LIBERATION DE LÈVES



Pierre Doublet et Bertrand Papillon.

Du 3 au 14 septembre, la ville de Lèves a commémoré le 75<sup>ème</sup> anniversaire de sa Libération. Plusieurs rendez-vous ont été donnés : rencontre-dédicace avec Pierre Doublet et Bertrand Papillon, exposition et projection d'un film sur la résistance en Eure-et-Loir, conférence du général Christian Baptiste.

Ces commémorations se sont achevées par une cérémonie officielle le samedi 14 septembre en présence du Secrétaire général et sous-Préfet Régis Elbez et avec la participation des conseillers municipaux jeunes.

Une délégation de Nailsworth a pris part à l'événement, ainsi que la famille du colonel Griffith et le sergent Eugene Schulz, aide de camp du colonel et son épouse, qui ont rencontré la veille les élèves des CM2 de l'école Jules Vallain.



Conférence du général Christian Baptiste.



Albert Hude présentant son film.



Eugene Schulz à la rencontre des élèves.



Régis Elbez, Eugene Schulz et Fred Irving



Cérémonie officielle sur la place de l'Église.

# LES SERVICES MUNICIPAUX

## LA RESTAURATION

La présentation des différents services municipaux se poursuit. C'est au tour du service de la restauration municipale de nous présenter ses agents, ses locaux et son fonctionnement.



Photo de gauche - 5 des agents du self : Emmanuelle Blottin, Martine Bethune, Christelle Izel, Christophe Duchon, Monique Pichard et Isabelle Desbordes. Absente : Sandrine Reyes / Photo de droite - 4 des agents du restaurant scolaire municipal et entretien des locaux : Frédéric Pimont, Martine Jumentier, Sylvain Guesdon et Brigitte Garrivier. Absents : Cécile Bougard, Christelle Duroc, Annick de la Roche et Jessica Pimont / Christophe Trebetel et Stéphanie Cormier (transport scolaire).

Ils sont seize, répartis sous trois grandes missions : la restauration scolaire, l'entretien des locaux et le transport scolaire (nous reviendrons sur le service du transport scolaire dans un prochain Pied de fée). À la tête de cette équipe, Sylvain Guesdon, travaillant depuis 32 ans pour la ville de Lèves.

Au restaurant scolaire central, situé au pôle Jean-Pierre Reschœur, nous retrouvons Sylvain Guesdon qui gère l'ensemble du service, axé sur la partie technique/terrain et la sécurité sanitaire, et Martine Jumentier qui gère la partie administrative tels que le Portail familles, la gestion des stocks des produits d'entretien, etc. Ils veillent à organiser la réception, la préparation et la distribution des repas servis dans les deux restaurants pour les maternels et les élémentaires, les accueils de loisirs (le mercredi et les vacances scolaires), la crèche, les repas portés aux personnes âgées et le repas des séniors du jeudi.

Nous sommes allés à la rencontre des agents pour découvrir leurs missions au quotidien.

Aux cuisines, Frédéric prépare les entrées, découpe les fromages et met en place les desserts (coupe des fruits, mise en barquette, etc.). Pendant ce temps, Martine, Cécile (qui gère également l'entretien du Pôle enfance) et Christelle s'attellent à la réception des repas par la cuisine centrale de Chartres métropole et installent les 140 couverts journaliers. L'équipe est renforcée entre 11h30 et 13h30 par 5 ATSEM et 1 agent d'animation. Vient ensuite le temps de nettoyage du site et de la plonge. La vaisselle est assurée par Florent 4 jours par semaine, détaché par l'ESAT de Lèves. Il prend sa mission très à cœur.

Au self des élémentaires, nouvel équipement au sein de l'Espace Gabriel Loire, nous avons rencontré Emmanuelle, Christelle, Christophe, Monique, Isabelle, Sandrine et

Martine. Cette dernière est en charge du nettoyage du bâtiment tous les après-midi mais vous la retrouverez aussi dans le car scolaire.

Le matin, c'est Emmanuelle et Sandrine qui réceptionnent et préparent les plats de la cuisine centrale et qui installent la salle. Dès 11h30, les premiers enfants arrivent, les agents se mettent en place avec une méthode bien rodée ! Une personne fait l'appel à l'extérieur du self, deux sur la ligne de self pour le service, une tourne en salle, une débarrasse et une fait la plonge. Les équipes de la restauration sont au service des enfants également pendant les vacances scolaires pour servir les repas aux accueils de loisirs.

L'entretien des locaux de l'ensemble de la commune (mairie, école de musique, cimetière, les écoles, etc.) est réparti entre Brigitte, Cécile, Annick et Christophe. Ils veillent à respecter les règles d'hygiène et de sécurité.



Florent, de l'ESAT de Lèves est en charge de la vaisselle.



Avec l'ouverture de l'Espace Gabriel Loire, les élémentaires mangent désormais en self. La transition s'est faite en douceur avec l'aide des agents du service.

### Le portage des repas

La ville de Lèves propose aux personnes âgées de plus de 70 ans un service de portage à domicile. Ce service fonctionne toute l'année et permet la livraison des repas du lundi au vendredi. Pour le plus grand plaisir de nos séniors, c'est Brigitte qui chaque jour livre les repas, confectionnés par la cuisine centrale.

Pour toutes informations, contactez la mairie au 02 37 180 180.

Bonne nouvelle : le colis de Noël vous sera distribué à partir du lundi 23 décembre.



Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, les résultats des contrôles officiels réalisés en matière de sécurité sanitaire des aliments dans les cantines scolaires sont consultables sur [alim-confiance.gouv.fr](http://alim-confiance.gouv.fr).

Ces contrôles sont effectués tout au long de la chaîne alimentaire et permettent de connaître le niveau d'hygiène des établissements.

La restauration scolaire de la ville de Lèves a obtenu depuis 2017 le niveau d'hygiène maximum « Très satisfaisant ».



Une réunion est organisée chaque trimestre par la cuisine centrale en présence d'une diététicienne, de Sylvain Guesdon, des directeurs d'écoles, des élus et des représentants des parents d'élèves pour échanger sur les menus, sur les différents problèmes rencontrés afin de toujours proposer un service de qualité à vos enfants.

# VIE DE LA COMMUNE

## RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS



En vue du recensement de la population qui aura lieu **du 16 janvier au 15 février 2020**, la commune de Lèves recrute des agents recenseurs.

Par décision du Conseil municipal en date du 17 septembre 2019, la rémunération des agents recenseurs a été fixée comme suit :

- 1,75 € par formulaire « bulletin individuel » renseigné,
- 1,14 € par formulaire « feuille logement » renseigné.

Les candidatures doivent être adressées jusqu'au 10 novembre 2019 :

- par courrier à Madame Dominique Schuhmacher, Mairie de Lèves, 4 place de l'Église, 28300 Lèves
- par courriel à [dominique.schuhmacher@leves.fr](mailto:dominique.schuhmacher@leves.fr)

*Plus d'informations en mairie ou au 02 37 180 180.*

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Rappel : les règles d'inscription sur les listes électorales ont changé l'année dernière.

"Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de celui-ci." (Art. L.17)

Toute demande après la date limite empêche le demandeur de participer à ce scrutin pour le premier comme le second tour.

*Toutes les informations :*

- en mairie
- par téléphone au 02 37 180 180.



## INSCRIVEZ-VOUS !

*à la soirée des nouveaux arrivants*

**Vous venez d'arriver à Lèves ? Nous vous donnons rendez-vous le**

**VENREDI 29 NOVEMBRE 2019**

Si vous êtes concernés, merci de vous faire connaître auprès des services de la mairie :

- via le formulaire ci-dessous à remplir et à déposer à la mairie  
- par mail à [fanny.pannier@leves.fr](mailto:fanny.pannier@leves.fr) ou par téléphone au 02 37 180 180

**A découper et à retourner**  
à la mairie de Lèves  
avant le 12 novembre 2019

Nom et prénom : .....

Nom et prénom du conjoint éventuel : .....

Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Date d'arrivée dans la commune : .....



# ASSOCIATION DES PARENTS DES LÈVES (ALPL)



Le 28 septembre dernier, le nouveau bureau de l'ALPL a été élu pour l'année scolaire 2019-2020 et est composé de :

Irma Mureau – Présidente  
Harold Lecocq – Vice-président  
Estelle Jahandier – Vice-présidente  
Sandrine Bandeira – Trésorière  
Hélène Stamos – Vice trésorière  
Michaël Doléans – Secrétaire  
Dorothee Aucher – Vice-secrétaire  
Yannick Pialat – Communication  
Michaël Prévost – Communication

Les objectifs de l'ALPL sont d'apporter une contribution à l'animation de la commune avec la mise en place d'événements à destination des enfants des deux écoles et de contribuer au développement d'un environnement favorable aux enfants dans le cadre de leur scolarité.

Aussi, les membres du bureau de l'ALPL aux côtés des représentants des parents d'élèves élus lors des élections du 11 octobre ont pour

mission de représenter les parents lors des conseils des écoles, d'être le lien privilégié entre les parents, l'école et la mairie, et de favoriser de bonnes relations au sein de la communauté éducative.

L'association fonctionne sur les adhésions et le bénévolat, n'hésitez pas à les contacter. Les idées nouvelles et les bonnes volontés sont les bienvenues !



Les membres du bureau de l'ALPL. De gauche à droite et de bas en haut : Irma Mureau, Harold Lecocq, Estelle Jahandier, Sandrine Bandeira, Hélène Stamos, Michaël Doléans, Dorothee Aucher, Yannick Pialat et Michaël Prévost.

## Contact :

lesptitslevois@gmail.com  
06 45 01 22 64  
lesptitslevois.wordpress.com

## **Programme 2019-2020 :**

- 31 octobre 2019 :  
Bal d'halloween
- 30 novembre 2019 :  
Participation au marché de Noël organisé par la ville avec une animation Père Noël
- 2 février 2020 :  
Loto des enfants (à confirmer)
- 27 mars 2020 : Carnaval
- 14 juin 2020 : Kermesse

## **Ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe - la mobilisation a payé !**

L'école maternelle Jean-Pierre Reschœur a obtenu l'ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe. Dans ce contexte, un demi poste d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) supplémentaire a été créé. À ce jour, il y a donc 6,14 postes d'ATSEM pour accompagner l'équipe éducative.



## *IN MEMORIAM*



Monsieur Jean-Paul Desouches, décédé le 29 septembre 2019 à l'âge de 85 ans. Ingénieur en géothermie, marié à Jacqueline Durand, père de 2 enfants, il a été adjoint au maire pendant 13 ans, de 1995 à 2008.

# VIE DES ASSOCIATIONS & DE LA COMMUNE

## SEDB D'EURE-ET-LOIR



### Actions passées :

Notre participation au Forum des associations du 8 septembre 2019 où quelques contacts ont été pris.  
Notre participation au 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Lèves avec la présence de M. Marcel Chiron (vice-président) porte-drapeau de l'association.



### Actions futures :

Participation à la « Collecte nationale au profit de la Banque alimentaire » **les 29 et 30 novembre 2019**.

Pour cette action nous sommes à la recherche de bénévoles.

S'adresser à Marcel CHIRON 02 37 36 67 94

Jack BEAUMONT au 02 37 36 66 82

courriel « beaumont.jack@orange.fr »

## LÈVES, PÊCHE ET NATURE



Le concours de pêche du 28 septembre a permis de retirer 6 kg 800 de poissons chats avec 13 participants qui ont tous été récompensés par de nombreux lots.

Le rempoissonnement annuel se fera au mois de **décembre** dans le petit étang qui sera fermé à la pêche jusqu'à la fin avril pour permettre aux poissons introduits de pouvoir se reproduire en toute tranquillité.

Les cartes annuelles sont à demi tarif pour clôturer cette saison 2019.

Les cartes 2020 seront disponibles **début décembre** toujours au même tarif.

## TC LÈVES



Les finalistes et vainqueurs avec notre président et M. le Maire

### Tournoi interne et championnats par équipe

Le dimanche 29 septembre se sont déroulées les finales du tournoi interne de tennis.

La finale Dames a opposé Adeline Crinier (15/3) à Léa Chiffolleau (15/3). La rencontre s'est soldée par la victoire 6/2 6/0 de Léa.

Coté Messieurs, Cédric Lamiche (15/3) a affronté Yohann Prieur (15/1 et tenant du titre). Yohann est parvenu à s'imposer et inscrire une 2<sup>ème</sup> fois de suite son nom au plamarès de l'épreuve (score : 6/1 7/5).

Ce tournoi a été l'occasion pour certains licenciés de participer pour la première fois à une compétition. Félicitations à Armand Le Noxaic, Pauline Lopes, Guilhem Marmin, Lilian Pinchon et Anne Scandolari qui obtiennent ainsi leur premier classement !

Mention spéciale aux 2 plus beaux parcours du tournoi : Sountid Ly (4 victoires) et Julien Maheut (3 victoires).

Mais le tennis n'est pas seulement un sport individuel !

Le club a donc engagé 6 équipes dans les compétitions départementales dont les rencontres ont démarré le 15 septembre avec l'équipe Hommes +35 ans (actuellement 3 victoires pour 1 défaite). Les 3 équipes seniors Hommes et les 2 seniors Dames entreront en lice le 20 octobre pour 5 week-ends consécutifs. Nous leur souhaitons à tous beaucoup de plaisir sur les courts et de bons résultats !



## Fête des voisins de la rue des Hauts de Fresnay

Grâce à nos deux champions de l'organisation Joël et Patrice, nous avons pu assister à notre deuxième édition de la fête des voisins du quartier des Hauts de Fresnay le 15 juin dernier.

Encore plus nombreux que la première fois, nous étions une soixantaine de participants, et grâce à l'implication de chacun, nous avons passé un moment très convivial où chacun nous a fait partager ses talents culinaires. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur, et nous avons eu la chance d'avoir la visite de Monsieur le Maire et la participation de quelques élus.

Rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux...

## ULAC

Nos associations d'anciens combattants, fidèles au devoir de mémoire, vous invitent **le lundi 11 novembre** aux cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918.

Elles débuteront à 10 h., à l'église, par un office religieux à la mémoire des victimes de cette guerre mais aussi de toutes les guerres qui ont marqué et qui, aujourd'hui encore, marquent le monde.

A 11 h. : défilé, depuis la place de l'église, vers le monument aux Morts, cérémonie, recueillement.

En clôture, c'est au banquet de l'amitié et du souvenir que nous vous convions. Participation 35 € par personne. Inscriptions en téléphonant au 02.37.21.87.73. Ouvert à tous.

**Le 10 novembre**, jour du Memorial Day, un petit groupe du Comité de Jumelage sera présent aux cérémonies à Nailsworth et nous représentera avec le drapeau de notre Union locale des Anciens Combattants et déposera à notre nom une gerbe au Monument aux Morts.

## FNACA



La 46<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue le 14 octobre 2019 à l'Espace Soutine, sous la présidence de François DAUVILLIER, en présence de Madame PALLUEL, adjointe en charge des anciens combattants et de la mémoire. Monsieur MARTIAL, maire et conseiller départemental, nous a rejoint au cours de cette assemblée. Cent dix personnes assistent à cette réunion.

Un instant de recueillement est tout d'abord observé en hommage aux personnes décédées au cours de l'année.

Les rapports moral et financier sont présentés et approuvés à l'unanimité.

Le Président évoque, ensuite, le calendrier des événements à venir :

- Participation à toutes les commémorations aux dates habituelles. Nous serons représentés pour la cérémonie du 10 novembre à Nailsworth par des membres du Comité de Jumelage
- Le 23 octobre : après-midi dansant avec Nicolas Devoir
- **Le 17 novembre** : journée rencontre Simplon à La Ferté St Aubin
- **Le 10 février 2020** ; assemblée générale de l'ULAC
- Le bowling, le bal et un spectacle à Chécy sont à l'étude
- Voyage : il serait sur 3 ou 4 jours, à l'étude également

Il est procédé ensuite au renouvellement du tiers sortant. Cinq administrateurs sont concernés et réélus à l'unanimité.

Lors de son intervention, Monsieur MARTIAL, maire, s'est réjoui de l'activité très importante de l'association au cours de cette année. Il évoque le centenaire de l'Armistice de 1918 qui a été célébré par la ville. Il souligne l'inauguration, le 1<sup>er</sup> mai, du parcours de mémoire au Mémorial du Champ de tir de Chavannes, avec la présence de Madame Sophie BROCAS, préfète, et du Général Christian BAPTISTE, délégué national de l'Ordre de la Libération. Il précise aussi que le 7<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Lèves, qui a été fêté avec deux commémorations le 16 août et le 14 septembre 2019, a réuni la présence d'américains et d'anglais. Il termine en précisant sa satisfaction de se trouver devant un auditoire aussi important lors d'une assemblée générale, sentiments partagés par Madame PALLUEL lors de son intervention.

Un vin d'honneur très convivial met une fin agréable à cette réunion.

## AMICALE LAÏQUE



### Une voie de transformation

Si au passage de l'avenue Gérard Philipe, vous ressentez un souffle de sérénité dans l'atmosphère : c'est la saison du yoga 2019/2020 qui a débuté au sein de l'Amicale laïque de Lèves avec pas moins de 90 élèves répartis sur 4 cours. Ils érigent leur colonne vertébrale, s'ancrent, se courbent vers un devenir, se connectent à leur intériorité, au rythme de leur respiration. Arrivés après une journée affairée, ils repartent avec un état de repos salvateur pour aborder la fin de semaine, nourris de cette heure trente différente de toutes les autres. C'est le chemin du yoga, une voie de transformation.



### « 13 envie » des 13 à la douzaine

Le groupe musical de l'Amicale laïque de Lèves a entamé sa saison avec son tout nouveau spectacle : « 13 envie ». Ce spectacle comprend des chansons en français, connues ou pas, rigolotes mais pas tout le temps, des engagées mais ce n'est pas une obligation, et toujours interprétées avec humour et plaisir. Il a déjà été présenté avec grand succès le 28 septembre au profit de l'Association ADN (association pour le développement du Népal) à la salle la Vaillante de Mainvilliers. Puis le 12 octobre, les 13 ont joué à la salle Pannard de Courville sur Eure à la demande de l'association des Amis du Jumelage de la commune anglaise d'Alveston et des communes de l'ex-Pays Courvillois. À parier que les « 13 à la douzaine » chanteront ce « 13 envie » sur de nombreuses scènes euréliennes.



### Le nouveau projet de la Boîte à Eux

En juin dernier, la troupe de l'Amicale présentait Amorphe d'Ottenburg de Jean-Claude Grumberg. Cette farce politique dénonçait le totalitarisme, le fascisme dans une langue qui pouvait paraître aux yeux de certains macabre et choquante. Cette année, un tout autre projet est en cours puisque la Boîte à Eux prépare l'une des comédies les plus célèbres et les plus jouées : « Le Bourgeois gentilhomme » de Molière. C'est la première fois d'ailleurs que la troupe présentera un Molière. Elle essaiera comme à son habitude de lui apporter originalité et créativité. Les spectacles auront lieu **fin mai 2019** à l'Espace Soutine de Lèves. Un rendez-vous avec une langue littéraire mais plaisante où l'humour malicieux et dénonciateur sera toujours présent.



## ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS



L'association des collectionneurs organise sa bourse aux collectionneurs **le dimanche 17 novembre 2019** à l'Espace Soutine.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux afin de faire de bonnes affaires, compléter votre collection ou tout simplement nous rendre visite. Une buvette est présente sur place pour un simple café avec une part de gâteau ou un sandwich.

## ASSOCIATION CHARLES GAUTIER

Le Club du Jeudi a de nouveau déménagé, nous avons quitté la Salle Gabriel Loire pour la Salle n°3 de l'Espace Soutine.

Le goûter du 22 septembre 2019 s'est bien déroulé, dans la bonne humeur, avec la participation de 85 personnes.

Une sortie de fin d'année est programmée pour **le samedi 23 novembre 2019** : Le Fabuleux Noël du Château de Maintenon, suivi d'un dîner dans un restaurant à Chartres.

## COMITÉ DE JUMELAGE



Notre Assemblée Générale se déroulera le samedi 16 novembre à 16h30 à la salle Marcel Josse. Si nos activités vous intéressent vous pouvez nous y retrouver.

A l'occasion de la commémoration de la libération de Lèves, à l'invitation de la Municipalité, nous avons accueilli 3 représentants de Nailsworth. Steve Robinson, ancien maire de Nailsworth représentant la mairie (et aussi membre du jumelage) et Keith Mansell le jumelage de Nailsworth. Ils ont accompagné la délégation américaine, les descendants des familles Griffith et Schulz, aux cérémonies organisées à Lèves, ainsi qu'à la visite de la cathédrale et la cérémonie de remise de la légion d'Honneur à M. Schulz. Ils ont beaucoup apprécié ce week-end lévois.



Keith Mansell, Liz et Steve Robinson.

Une délégation lévoise représentera les anciens combattants et le jumelage à Nailsworth lors du Remembrance Sunday, **le 10 novembre**. Cette commémoration très importante en Angleterre rend hommage à l'ensemble des anciens combattants de leur pays.

Et nous préparons dès maintenant notre prochain voyage à Nailsworth au mois de **mai 2020**.

## ARC CLUB DE LA VALLÉE DE L'EURE



Comme chaque année, la participation de l'Arc Club de la Vallée de l'Eure au forum des associations lance le début de la saison sportive.

Fier de ses résultats de la saison précédente avec plus de 70 médailles toutes disciplines confondues, le club ne compte pas s'endormir sur ses lauriers et prépare la saison à venir.

L'école de tir prend de l'ampleur avec un créneau supplémentaire d'une heure le mardi soir dédié à nos jeunes archers débutants. Nos deux entraîneurs ont donc en charge de préparer nos futurs champions dans le plaisir de la pratique du tir à l'arc avec espérons-le des médailles à la clef pour le plaisir de tous.

Le club, fort de son expérience, participera à diverses animations tout au long de l'année comme la saison passée (Chartres 1254, La Louis IX à Maintenon, pique-nique des étangs...).

D'autres projets sont à l'étude afin d'améliorer les conditions d'accueil et de tir proposé à l'ensemble de nos archers.

Mais pour l'heure, c'est l'organisation de notre concours salle 18m (sélectif championnat de France), **les 16 et 17 novembre** prochain qui va mobiliser l'ensemble des bénévoles pour le bon déroulement de cette manifestation.

N'hésitez pas à venir encourager les archers!

## GEPAL



Les entreprises de l'association GEPAL situées dans la zone d'activité de Lèves ont toutes répondu positivement pour sponsoriser les Gazelles Chartraines 2020.

Nous sommes très fiers de pouvoir accompagner financièrement et moralement nos futures championnes de ce rallye mythique, qui est une aventure humaine et humanitaire.

Toutes les sociétés représentées par notre association sont de tout cœur avec Clémence Dufoix et Marie-Laure Trouinard



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



L'assemblée générale de notre association s'est tenue le mercredi 9 octobre 2019, Espace Soutine à Lèves sous la présidence de Michel Chauveau.

En début de séance, le Président a rendu un hommage à Yolande Cheval qui nous a quittés le 28 août dernier. Adhérente depuis 30 ans, Yolande fut présidente du comité départemental de gymnastique volontaire mais elle dut quitter ses fonctions suite à la maladie.

Forte de ses 1407 licenciés, sur le plan de l'agglomération chartraine, l'association a assuré 2240 cours dans l'année dispensés par 20 animatrices et animateurs et le soutien de 36 bénévoles, responsables de salle. Ce sont 74 séances hebdomadaires qui se déroulent dans 25 salles municipales.

Des représentants des municipalités de l'agglomération chartraine étaient présents.

Les rapports moral et financier ont été votés à l'unanimité.

Le Président a remercié les membres bénévoles du Comité Directeur et responsables de salles ainsi que les municipalités qui, toutes, mettent gratuitement des salles à notre disposition.

La gymnastique volontaire participe aux forums dans toutes les communes de l'agglomération ainsi qu'à la journée seniors, le salon des 50 ans et +, les foulées roses et bien sûr le Téléthon.

C'était une année électorale. Michel Chauveau fut reconduit président.

À l'issue de cette A.G., un apéritif a rassemblé tous les participants.

### Forum des associations

La section lévoise de gymnastique volontaire a participé, comme tous les ans, au forum des associations et renseigné de nombreuses personnes désireuses de faire du sport sans compétition et dans un esprit de convivialité.

### Téléthon

La Gymnastique Volontaire, partenaire officiel du Téléthon, est très impliquée. Comme les années précédentes, elle participera à de nombreuses animations sportives dans l'agglomération chartraine, le 1<sup>er</sup> week-end de décembre.

## ÉCOLE DE MUSIQUE



Les cours de l'école de musique ont repris depuis le 15 septembre. Nous avons le plaisir d'accueillir dans l'équipe pédagogique deux nouveaux professeurs.

Tout d'abord Pierre Carvalho, professeur de saxophone qui succède à Alain Cadenet, ici en compagnie de ses élèves.

Ensuite, Pauline Pfeiffer revient à la tête de l'ensemble vocal Cluster après le départ de Floriana Pezzollo.

Nous préparons activement le concert des « 40 ans de l'école » qui aura lieu le **samedi 23 novembre** à 20h30 à l'Espace Soutine.

Le concert à la Brune de Noël, tout public, se déroulera dans les locaux de l'école de musique, salle Nivet, le **mercredi 11 décembre** à 19h00.

## L'ABEILLE LÉVOISE



La saison apicole pour cette année touche à sa fin, l'association a aujourd'hui 25 ruches qu'il faut aider à passer l'hiver dans les meilleures conditions, protections contre les maladies et parasites (warroa), nourrissage par un apport de sucre et nutriment pour les colonies qui n'ont pas suffisamment de réserves.

Cette année a été difficile, période humide au printemps, sécheresse, ces épisodes météorologiques ont modifié les cycles des floraisons qui permettent aux abeilles de butiner nectar et pollen, ce qui a eu pour effets de diminuer la récolte de miel et risquent de poser problèmes pour leurs réserves vu que la fin de l'automne ne s'annonce pas favorable d'où le nourrissage.

L'association ABEILLE LEVOISE a permis à la ville de Lèves de se voir décerner le Label VILLE de miel.

Nous avons aussi participé au forum, journée très enrichissante par des contacts avec d'autres apiculteurs non Lévois et de rencontrer un public très intéressé.

Et notre fête de l'abeille qui a eu lieu le 30 septembre où le temps n'était pas de notre côté, une journée pluvieuse qui malgré tout n'a pas empêché un public nombreux de nous rejoindre et de déguster notre miel et nos crêpes.

À l'année prochaine pour notre 3<sup>ème</sup> édition qui aura lieu le **27 septembre 2020**.

Pour adhérer téléchargez notre bulletin d'adhésion sur notre site : [www.abeille-levoise.fr](http://www.abeille-levoise.fr)

**KHÉOPS GUÉRIN**  
Depuis 1971

**SOLABAIE**

Menuiseries PVC, ALU, BOIS  
Volets roulants, battants  
Portes d'entrée  
Portes de garage  
Automatismes, Domotique  
Vérandas, Pergolas

8 rue de la Pointe à l'Hermitte - 28300 Lèves  
02 37 21 73 32  
[www.kheops-guerin.fr](http://www.kheops-guerin.fr) - [www.solabaie-leves.fr](http://www.solabaie-leves.fr)

## Mariages

10.08.2019	Valentin LIS et Soline BENOIT
24.08.2019	Fabrice NEAU et Audrey PONTONNIER
28.08.2019	Pierre LE GOFFIC et Sonia CAROLINA
14.09.2019	Romain MALVILLE et Anaïs CERTAIN
21.09.2019	Sylvère LOTHAIRE et Isabelle GIRARD

## Naissances

16.08.2019	Élisa BUSSON
------------	--------------

## Décès

23.07.2019	Marie CHAMARD épouse ALBÉRICI
26.07.2019	François GLÉDEL
21.08.2019	Jean BARRÉ
31.08.2019	Huguette SILLY veuve PAPILLON
29.08.2019	Joël MONMUREAU
09.09.2019	Allain ALBÉRICI
11.09.2019	Maryse PAVIE épouse LEROY
09.10.2019	Andrée MOREAU veuve LANGE

# URBANISME

## Déclarations préalables délivrées

M. et Mme COMMON	6 rue du Bout du Val	Division parcellaire
Mr GUILLEMET Igor	avenue Soutine	Clôture/Portail
Mr JEROME James	4 avenue Gérard Philippe	Panneaux solaire
Mr PODSTATTA Christophe	69 rte du Bois de Lèves	Extension
Mr REEVES Robert	66 rue de Bailleau	Ravalement/portail/portillon
Mr DELARUE Damien	4 route du Bois de Lèves	Porte entrée/porte fenêtre
Mr DABURON Arnaud	33 rue Nelson Mandela	Aménagement combles/Velux
Mr CHANDAVOINE Francis	9 rue des Osiers	Ravalement façade
Mr GILLOT Christophe	20 rue Pablo Neruda	Clôture/Portail/Portillon
Mr BOURGEOIS Laurent	23 rue Alphonse Jacquet	Réfection toiture
Mr PISTRE Damien	105 ter rte de Chavannes	Clôture
Mr PINCHON Christophe	29 avenue Marcel Proust	Portail
Mr HONNEUR Jérémie	46 avenue Gérard Philippe	Fenêtre de toit
SAS GAUDRON	7 avenue Gérard Philippe	Clôture/Portail/Portillon
Mr GOICHON Daniel	78 rue de Bailleau	Portail/Portillon/Rambarde
Mr GODARD Alexis	37 ter rue du Bout du Val	Création mur
Mr POTHIER Pascal	17 rue du Bout du Val	Plaque commerciale en façade de mur
Mr DAVID Andre	17 avenue Gérard Philippe	Portail/Portillon
Mr KOUMANOVSKI H-Ivan	112 route de Chavannes	Changement fenêtres
Mr AUBRY Jean-Pierre	163 avenue de la Paix	Isolation/Ravalement

## Permis de construire délivrés

Mr ERGUN Telat	28 rue de Bailleau	Maison individuelle
Mr RIGAUD Philippe	rue de la Butte verte	Maison individuelle
Mr et Mme CHERAULT	29 rue Nelson Mandela	Extension/Toit terrasse/Combles
Mr GARCIA Nicolas	66 avenue de la Paix	Maison individuelle
Mr CHENARD Romain	24 bis rue Jules Vallain	Maison individuelle

## Déclarations préalables en instruction

Mr PERTHUIS Patrick	35 rue de Longsault	Création porte de service/Portillon
Mme SEMPLE Jayne	13 avenue de la Paix	Portail
Mr et Mme CHENARD	22 rue Jules Vallain	Division parcellaire
Mr FOUCAULT David	12 rue de Ouarville	Pergola
Mr DE RAEMY Alain	97 route de Chavannes	Clôture
Mr MILAN Alexandre	4 rue du Mousseau	Extension
Mr JOSSE Marcel	34 route de Chavannes	réfection toiture
Mr PINEAU Michel	10 avenue Gérard Philippe	Clôture/Portail/Portillon
Mr et Mme ZEITOUN	19 rue Alphonse Jacquet	Ravalement
Mr RAFFRAY Sylvain	14 rue Alphonse Jacquet	Clôture
Mr ROSSIGNOL Jimmy	16 rue Jules Vallain	Clôture

## Permis de construire en instruction

Mr COUSIN Jean-paul	72 rue de Bailleau	Lotissement
Pierre et Territoires	avenue Marcel Proust	4 logements sociaux/10 maisons individuelles
Mr POTHIER Alain	35 rue de Josaphat	Extension/Création garage
Mr WALDVOGEL Alex	37 rue de Bailleau	Maison individuelle
Pierre et Territoires	avenue Marcel Proust	Maisons individuelles, 14 logements
Pierres et Territoires	avenue Marcel Proust	Construction de 4 logements sociaux

## Permis de démolir délivré

Mme BENOIST Emilie	110 route de Chavannes	Démolition annexe
--------------------	------------------------	-------------------

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL - 17/09/19

## 1. Bilan des actions suite aux préconisations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Centre-Val de Loire - Annexe

Par délibération n° 53/18 en date du 04 octobre 2018, l'assemblée délibérante a pris acte de la communication du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la gestion de la commune des exercices 2010 et suivants.

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et l'article L243-9 du code des juridictions financières prévoient que les collectivités ayant fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes doivent entreprendre les actions correctives pour répondre aux recommandations indiquées dans le rapport d'observations définitives.

Conformément à l'article L243-9 du Code des juridictions financières, la collectivité doit présenter dans un délai d'un an, devant l'assemblée délibérante, les actions mises en œuvre à la suite des préconisations, au nombre de 7, de la Chambre Régionale des Comptes.

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

**VU** l'article L.2439 du code des juridictions financières,

**VU** le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Centre-Val de Loire et ses annexes,

**VU** la commission générale en date du 10 septembre 2019,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** du rapport mentionnant les actions entreprises par la commune à la suite des préconisations émises par la Chambre régionale des comptes.

## 2. Exercice 2019 – Créances irrécouvrables – Admissions en non-valeur

Le recouvrement des créances relève de la compétence du comptable public. Lorsqu'elles s'avèrent irrécouvrables, ces dernières doivent être admises en non-valeur dès lors que l'ensemble des procédures engagées n'a pu aboutir au paiement de ces créances.

Elles sont alors déclarées irrécouvrables et font l'objet d'une écriture en perte comptabilisée au compte 65.41 « créances admises en non-valeur » sur délibération du conseil municipal.

Monsieur le Trésorier principal municipal a produit une liste de créances irrécouvrables pour un montant total de 207,16 euros.

Il s'agit de créances minimales et donc inférieures au seuil de poursuites de 30 euros.

**VU** le code général des collectivités territoriales notamment son article L 2121-29,

**VU** la commission générale en date du 10 septembre 2019,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'état des créances irrécouvrables établi par Monsieur le Trésorier principal et admet en non-valeur la somme totale de 207,16 euros, La dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts à l'article 65.41 « créances admises en non-valeur ».

## 3. Exercice 2019 - Budget Ville de Lèves Décision modificative 2 - Annexe

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),

**VU** la commission générale en date du 10 septembre 2019,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 voix d'abstention (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),

**AUTORISE** les ouvertures et transferts de crédits tels que mentionnés en annexe.

## 4. Exercice 2019 - Demande de subvention exceptionnelle

Après avoir pris connaissance des projets des budgets supplémentaires pour l'exercice 2019 Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la ville de Lèves peut apporter un soutien financier à titre exceptionnel par le versement d'une subvention. Cette dernière doit permettre le financement d'actions ponctuelles.

L'école élémentaire Jules Vallain sollicite une aide financière pour l'organisation de classes transplantées. Pour 2019, il s'agit d'un séjour de 4 nuitées concernant 25 élèves de CE1.

Après examen de la demande, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer, à l'Office central de la coopération à l'école Jules Vallain, pour cette action, un montant de 500 euros.

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),

**VU** la délibération n° 71/18 du Conseil municipal en date du 18 décembre 2018 relative au budget primitif de la commune pour l'année 2019,

**VU** la délibération n° 91/17 du Conseil municipal en date du 19 décembre 2017 relative au règlement d'attribution des aides communales,

**VU** la demande de subvention exceptionnelle déposée par l'école élémentaire Jules Vallain,  
**CONSIDÉRANT** que la demande de l'association est conforme au règlement d'attribution des aides communales,  
**VU** la commission générale du 10 septembre 2019,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**DÉCIDE** d'attribuer le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 euros pour l'organisation d'une classe transplantée en 2019,  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement de la subvention tel que voté à l'Office central de la coopération à l'école Jules Vallain.

#### 5. Plateforme d'achat communautaire - Avenant n°1 à la convention de partenariat avec Chartres Métropole – Annexe

Par délibération n°38/15 du Conseil municipal en date du 27 mai 2015, la commune s'est engagée dans la conclusion d'une convention de partenariat avec Chartres métropole qui a pour objet de définir les conditions de mise à disposition par Chartres Métropole, à titre gratuit, d'un portail d'accès et d'un profil acheteur dédié. Elle prévoit également les obligations réciproques des parties quant à l'usage de la plateforme d'achat communautaire.  
**VU** la commission générale en date du 10 septembre 2019,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de partenariat pour la création de la plate-forme d'achat communautaire, telle qu'annexée à la présente délibération ;  
**AUTORISE** monsieur le Maire ou son représentant à signer le dit avenant, tous les actes afférents et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

#### 6. Modification du règlement intérieur du transport scolaire - Annexe

Le dernier règlement intérieur régissant le fonctionnement du transport scolaire avait été approuvé par délibération n° 52/14, en séance du Conseil municipal le 22 mai 2014.  
En raison des difficultés rencontrées lors des déplacements :  
- Non-respect des arrêts mentionnés lors de l'inscription,  
- Non présence des parents ou du responsable légal à l'arrêt,  
- Incivilités des parents à l'égard du personnel communal (insultes, menaces),  
- Mauvaise conduite de l'enfant dans le bus scolaire (bagarre, insultes..),

Il convient de modifier le règlement intérieur afin de répondre aux différentes incivilités. Ces différentes incivilités conduisent en définitive à pénaliser les parents respectueux du règlement, faute de place dans le bus scolaire, de laisser les enfants sans surveillance sur la voie publique, et de mettre en difficultés les agents communaux par des agressions verbales et menaces.

**VU** le projet de règlement intérieur du transport scolaire,  
**VU** la commission générale en date du 10 septembre 2019,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**APPROUVE** le règlement intérieur du transport scolaire, lequel demeurera annexé à la présente délibération.

#### 7. Personnel communal - Désignation d'un coordonnateur d'enquête communal pour le recensement 2020

**CONSIDÉRANT** qu'il s'avère indispensable de désigner un coordonnateur d'enquête communal afin de réaliser les opérations de collecte d'informations de la commune de Lèves pour l'année 2020,  
**VU** la commission générale en date du 10 septembre 2019,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**AUTORISE** le Maire à désigner un coordonnateur d'enquête communal parmi les agents de la commune afin de préparer et réaliser les opérations de recensement pour la période allant du 16 janvier au 15 février 2020  
**DÉCIDE** de rémunérer l'agent coordonnateur communal à hauteur de 16,35 € pour chaque séance de formation.

[Retrouvez l'intégralité des compte-rendus sur leves.fr](https://www.leves.fr)

## TRIBUNES

### MAJORITÉ

L'approche des élections municipales conduit la majorité municipale à décider la suspension de la parution de la tribune de la majorité jusqu'aux élections de mars 2020.

Merci de votre compréhension.

La Majorité municipale

### OPPOSITION

Lèves, le 10 octobre 2019

Mesdames, Messieurs

Dans la dernière tribune, nous nous réjouissons des investissements de voirie sur notre commune. Il faut dire que depuis 2014, nous n'avions pas vu grand-chose...

Mais la déception est aujourd'hui à la hauteur des montants importants dépensés. Nous n'évoquerons pas les délais, car pour le coup, la mairie n'est pas entièrement responsable.

Deux exemples :

- La rue de Longsault est devenue piégeuse pour les automobilistes prioritaires à la hauteur du pont SNCF. On ne compte plus les jantes et pneus endommagés. De plus les bouchons du soir sont encore plus longs et les riverains subissent la pollution des véhicules...
- Les habitants de la rue Hoche-Allard ne sont sans doute pas à l'abri des inondations, à cause des eaux qui descendront de la rue de Chavannes lors d'événements exceptionnels tels que ceux que, d'ailleurs, nous avons connus récemment.

Nous nous devons aussi de vous informer sur les dysfonctionnements de notre administration municipale.

- Ainsi, il aura fallu 3 convocations pour le dernier conseil municipal dont 2 erronées et signées par le maire pour pouvoir nous réunir, avec au final un changement de date pour non-respect des délais
- L'unique commission d'avant ce conseil n'aura réuni que 5 conseillers municipaux de la majorité sur les 22 convoqués.
- Une convocation pour le conseil d'administration du CCAS pour une date qui n'existe pas

Bref, on se demande s'il y a un pilote dans cette mairie...

La seule bonne nouvelle du dernier conseil municipal, c'est que les recommandations de la chambre régionale des comptes vont être suivies par la majorité. Pourtant, le Maire nous avait déclaré que ce rapport était « bon pour la poubelle »

Pour conclure, nous nous interrogeons sur le positionnement politique du maire. A un tweet du jdd du 6 octobre reprenant la déclaration d'un député LR, Geoffroy Didier « Il y a une autre droite que celle de Zemmour et de la Manif pour tous » réponse de R Martial « oui, c'est la gauche » ! A méditer.

Pour préparer les élections de 2020. Vous pouvez nous contacter pour élaborer le projet municipal.

Facebook : Nicolas Andre-Leves

**Pour recevoir nos informations :**  
[leves28@orange.fr](mailto:leves28@orange.fr)  
06 67 91 94 05  
60 rue de Longsault  
28300 Lèves

**Nicolas ANDRE et ses colistiers**  
**RE-LEVES 2020**

# LÈV'ENTS L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

leves.fr

**40 ans**  
École municipale  
de musique  
Lèves

**CONCERT**  
Samedi  
23 novembre

20h30 - Espace Soutine

Gratuit - Réservations :  
02 37 180 180  
espacesoutine@leves.fr

VILLE DE LÈVES

**BOURSE AUX  
COLLECTIONNEURS**  
DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Espace Soutine  
Lèves 28300

**UN FOU NOIR  
AU PAYS  
DES BLANCS**  
VECU ET RACONTÉ PAR  
PIE TSHIBANDA

Entrée  
Gratuite  
Tout public

FESTIVAL  
DE SOLIDARITÉS

SHOW HUMORISTIQUE  
Jeudi 28 novembre  
20h - Espace Soutine  
41 Rue de la Chacatière à Lèves

## SAMEDI 09 NOVEMBRE

### Café du maire

10h à 12h - Mairie  
Venez échanger en toute convivialité  
avec le maire autour d'un café - Ouvert à tous

## LUNDI 11 NOVEMBRE

### Commémoration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale

Rendez-vous à 9h45 devant l'église

## DIMANCHE 17 NOVEMBRE

### Bourse aux collectionneurs

Organisée par l'Association des Collectionneurs  
de Chartres-Lèves  
9h-17h30 - Espace Soutine  
06 80 41 76 69 / associationdescollectionneurs@sfr.fr

## JEUDI 21 NOVEMBRE

### Plantation d'un arbre

Dans le cadre de la « Semaine de l'arbre »,  
en partenariat avec Eure-et-Loir Nature  
Rendez-vous à 14h aux étangs  
*Plus d'informations p. 13*

## SAMEDI 23 NOVEMBRE

### Concert exceptionnel des 40 ans de l'école de musique

20h30 - Espace Soutine  
Gratuit - Ouvert à tous sous réserve des places disponibles.  
Réservations auprès de Christelle Cormier :  
02 37 180 180 / espacesoutine@leves.fr

## JEUDI 28 NOVEMBRE

### Spectacle « Un fou noir au pays des blancs »

Proposé par le « Collectif Solidarité Chartrain 2019 »  
dans le cadre du festival des solidarités  
20h - Espace Soutine  
Entrée gratuite- ouvert à tout public

*Un témoignage autobiographique de l'humoriste Pie Tshibanda :  
un exil forcé depuis l'Afrique vers la Belgique... Drôle et féroce.*

## JEUDI 28 NOVEMBRE

### Conseil municipal

20h30 - Mairie, Salle du conseil  
Ouvert à tous

## VENDREDI 29 NOVEMBRE

### Soirée des nouveaux arrivants

19h - Mairie, Salle du conseil  
*Plus d'informations p.18*

## VENDREDI 29 & SAMEDI 30 NOVEMBRE

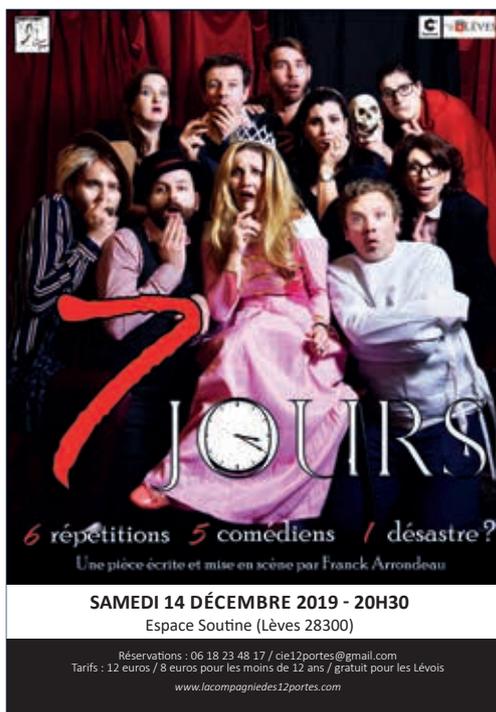
### Collecte nationale de la Banque alimentaire

*Plus d'informations p.20*

## SAMEDI 30 NOVEMBRE

### Marché de Noël

10h-19h - Place Nailsworth  
Nombreuses animations en partenariat avec l'ALPL,  
le Thongène Lévois et Lèves-toi et Marche



**DU 30 NOVEMBRE  
AU 08 DÉCEMBRE**  
Téléthon par le Thongène Lévoisé  
Nombreuses animations  
Programme complet au verso

**SAMEDI 07 DÉCEMBRE**  
Café du maire  
10h à 12h - Mairie  
Venez échanger en toute convivialité  
avec le maire autour d'un café  
Ouvert à tous

**SAMEDI 14 DÉCEMBRE**  
Pièce de théâtre « 7 jours »  
par la Compagnie des 12 portes  
20h30 - Espace Soutine  
Représentation gratuite pour les Lévoisés  
Tarif : 12 euros / - de 12 ans : 8 euros  
Réservation : 06 18 23 48 17  
cie12portes@gmail.com

Résumé : À 7 jours de la grande première de leur pièce de théâtre, une troupe de comédiens doit surmonter une multitude d'embûches. Que faire quand la comédienne principale ne se présente plus aux répétitions ? Que l'auteur et metteur en scène sombre dans la folie et modifie constamment le texte ? Que l'affiche est ratée, les musiques ridicules et les costumes pitoyables ? Que les tensions montent et les egos s'expriment ? Annuler la représentation ? JAMAIS.  
6 répétitions, 5 comédiens, un désastre ?



**VENDREDI 24 JANVIER 2019**  
Vœux à la population  
19h - Espace Soutine  
Ouvert à tous

# THONGÈNE LÉVOIS

Programme 2019

**SAM**  
**30/11**

## CONCOURS DE BELOTE

**14h** Salle Marcel Josse

Ouverture des portes 13h30

Katia 06 74 78 02 64

Place Nailsworth  
**COCHON GRILLÉ**

**11h-13h30**

Vente de crêpes toute la journée

## & MARCHÉ DE NOËL

Organisé par la ville

Vin chaud offert par l'ALPL

Nombreuses animations

**DIM**  
**01/12**

## RANDONNÉE PÉDESTRE

**13h30** Le Mousseau

7 kms et 13 kms

RDV au 35 bis rue de Bailleau (28300)

Françoise 06 40 86 34

**TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUERIR



**VEN**  
**06/12**

## REPAS DANSANT

**19h-01h** Espace Soutine

Animé par DJ Romain – Années 80'

Claude 06 10 18 09 33

**SAM**  
**07/12**

## MARCHÉ DE NOËL

**9h-17h30** Espace Soutine

Martine 06 24 42 29 50

## COUNTRY DANCERS 28

**19h-01h** Espace Soutine

**DIM**  
**08/12**

## BRIC À BRAC

**8h30-17h30** Complexe sportif

Martine 06 24 42 29 50

## LOTO

**13h30-18h** Espace Soutine

Résa. conseillée - Michèle 06 30 15 72 13

*Merci aux bénévoles, aux partenaires, commerçants, entreprises et associations*